

20 février 2025

GATINEAU
POUR
LA
VIE



Fourmis rouges européennes (*Myrmica rubra*)

Objectif de la présentation : information

Service de transition écologique

Commission sur l'environnement et la
lutte aux changements climatiques



Objectif de la présentation



INFORMATION

Présenter les actions réalisées et les prochaines étapes prévues pour réduire la nuisance des fourmis rouges européennes.

Plan de la présentation

01

Mise en contexte

02

Enjeux

03

Avancement du dossier

04

Prochaines étapes

05

Questions et commentaires

Mise en contexte



GATINEAU

Mise en contexte

Fourmi rouge européenne (*Myrmica rubra*)

- Établie en Amérique du Nord depuis 1908 et voit ses populations prendre du terrain au Québec.
- Vit dans le sol et les débris forestiers.
- Des dizaines de colonies peuvent être interconnectées.
- Munie d'un dard pour, entre autres, défendre la colonie, elle peut piquer et former parfois des essaims agressifs.



Mise en contexte

Historique

- 2015 : Confirmation de la présence de fourmis rouges européennes (*Myrmica rubra*) dans le parc Claude-Rioux.
- 2020 à 2022 : Identification de la fourmi rouge dans le boisé Andromède, réalisation d'une cartographie et d'un plan d'intervention (non déployé en raison de contraintes environnementales et opérationnelles).
- 2023 : Octroi d'un mandat avec un chercheur entomologiste de l'Université de Montréal pour mieux comprendre l'espèce et étudier des méthodes de contrôle sur les colonies de fourmis.

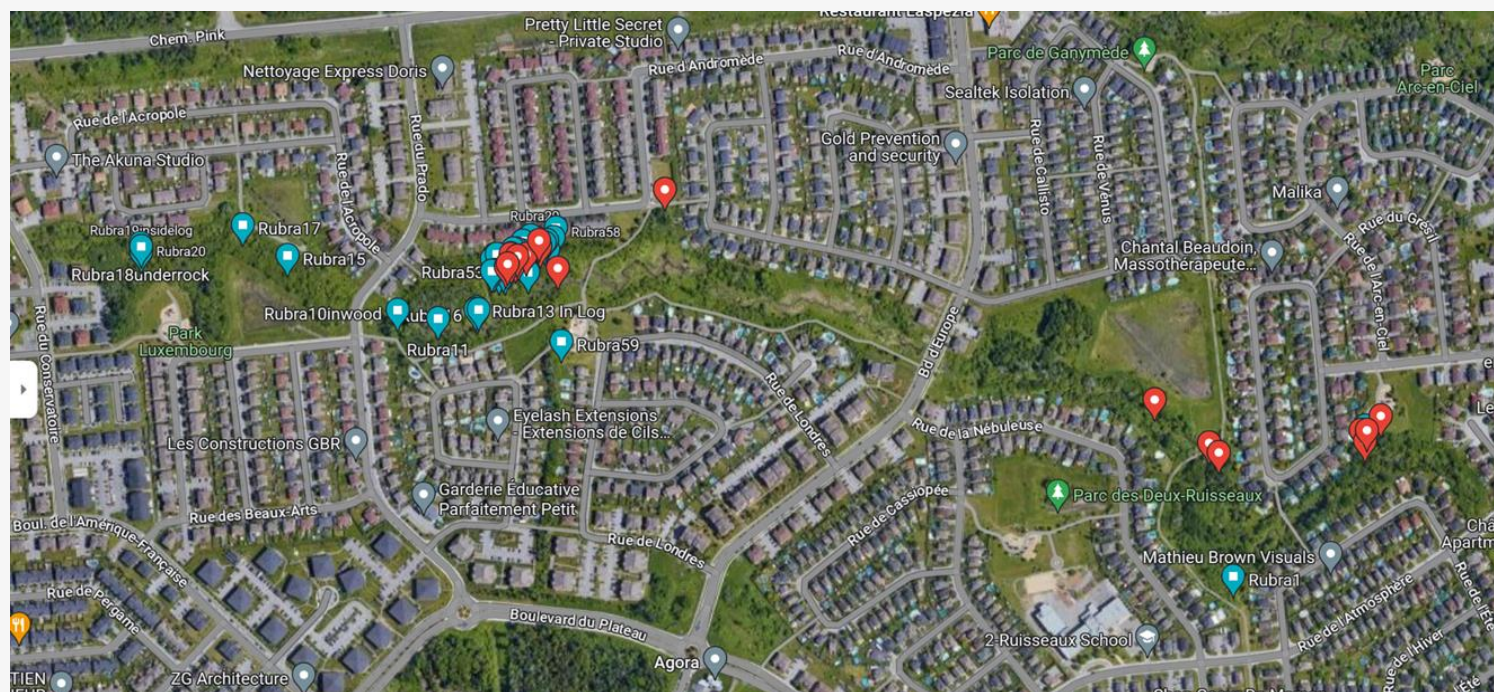
Mise en contexte

Historique

- Juin 2024 : La Commission de l'environnement et de la lutte aux changements climatiques recommande de solliciter les services municipaux pour mener une campagne de sensibilisation ciblée aux secteurs visés par l'infestation de la fourmi rouge européenne dès l'été 2024 (CELCC-2024-02).
- Juillet 2024 : Le conseil municipal a fait une recommandation favorable pour que la campagne de communication sur les fourmis rouges soit mise en place dès l'été 2024 (CM-2024-572).
- Été 2024 : Réception du rapport du chercheur et de ses recommandations. Confirmation de la présence de la fourmi rouge dans le boisé Ganymède et de la Rosée.

Mise en contexte

Colonies répertoriées par l'étude du chercheur



Rouge : Colonies confirmées.

Bleu : Stations étudiées sans colonie détectée.

Actuellement, les colonies fourmis rouges européennes ont été répertoriées uniquement dans le secteur Aylmer soit au parc Claude-Rioux et dans les boisés représentés sur cette carte.

Aucune mention n'a été rapportée sur le reste du territoire de la Ville.

Toute nouvelle observation demandera une identification formelle et une évaluation de la situation.

Fourmis rouges européennes – Avancement et prochaines étapes

Enjeux



GATINEAU

Enjeux



Perte de biodiversité

Myrmica rubra est reconnue pour compétitionner avec les espèces de fourmis indigènes et plusieurs autres espèces (oiseaux et mammifères) en occupant l'habitat.

Présence de milieux sensibles dans les boisés

La présence de cours d'eau et de milieux humides complique les travaux envisagés dans les boisés. Certaines des activités projetées (coupe, bâchage) sont soumises à une autorisation ministérielle (Règlement sur l'encadrement d'activités en fonction de leur impact sur l'environnement (Q-2, r. 17.1; REAFIE) en vertu de l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE)).

Enjeux



Coût des efforts de contrôle

Les travaux et les aménagements envisagés pour contrôler *Myrmica rubra* et les ressources à déployer sont considérables.

Nuisance et santé publique

Myrmica rubra occasionne des piqûres douloureuses semblables à celle d'une guêpe. C'est une espèce très agressive lorsqu'elle est perturbée et ses colonies sont une source de nuisance où elle prospère.

Complexité des opérations

Afin de réaliser les interventions de coupe et le retrait des résidus de coupe, il sera nécessaire d'intervenir à un moment où la fourmi sera inactive (hiver).

Avancement du dossier



GATINEAU

Avancement du dossier - campagne de sensibilisation

**Présence de
fourmis rouges
européennes**



La fourmi rouge européenne, une espèce envahissante originaire d'Eurasie, a été identifiée et localisée dans ce parc. Cet insecte peut causer des piqûres douloureuses et perturber les écosystèmes locaux.

Que faire si vous constatez la présence de fourmis rouges?

- Évitez de déplacer des matériaux infestés : ne transportez pas de terre, de bois ou de plantes provenant de ce parc.
- Ne déposez pas de résidus verts dans ce parc, comme des bûches d'arbres, des branches, des feuilles mortes, etc. Cela crée un milieu propice à la fourmi rouge.
- Ne jouez pas avec les nids : empêchez les enfants et les chiens de marcher sur les nids ou de jouer à les détruire.
- Protégez-vous : gardez vos chaussures en tout temps lorsque vous êtes en présence de cette fourmi.

La Ville prend des mesures pour protéger les citoyens

La Ville de Gatineau étudie des solutions pour contrôler la propagation de la fourmi rouge européenne et prépare un plan d'action.

Pour plus d'informations



Consultez le gatineau.ca/fourmisrouges.
Pour tout commentaire ou toute question, veuillez contacter le 311.



- Une lettre a été envoyée en octobre dans les secteurs touchés par la problématique de la fourmi rouge européenne (4 162 lettres).
- Une dizaine de panneaux d'information et sensibilisation ont été installés dans des endroits stratégiques.
- Une page web dédiée à cette espèce a également été créée :
[Fourmis rouges européennes \(Myrmica rubra\) - Ville de Gatineau](#)

Avancement du dossier – étude écologique

Septembre 2024

- Pour confirmer la délimitation des cours d'eau et des milieux humides.
- Caractériser les boisés concernés par la problématique.
- Identifier s'il y a présence d'espèces à statut précaire.

Les résultats de l'étude écologique permettent d'évaluer les zones sujettes à une autorisation ministérielle et les travaux possibles à réaliser.



Avancement du dossier – étude écologique



Résultats des inventaires réalisés

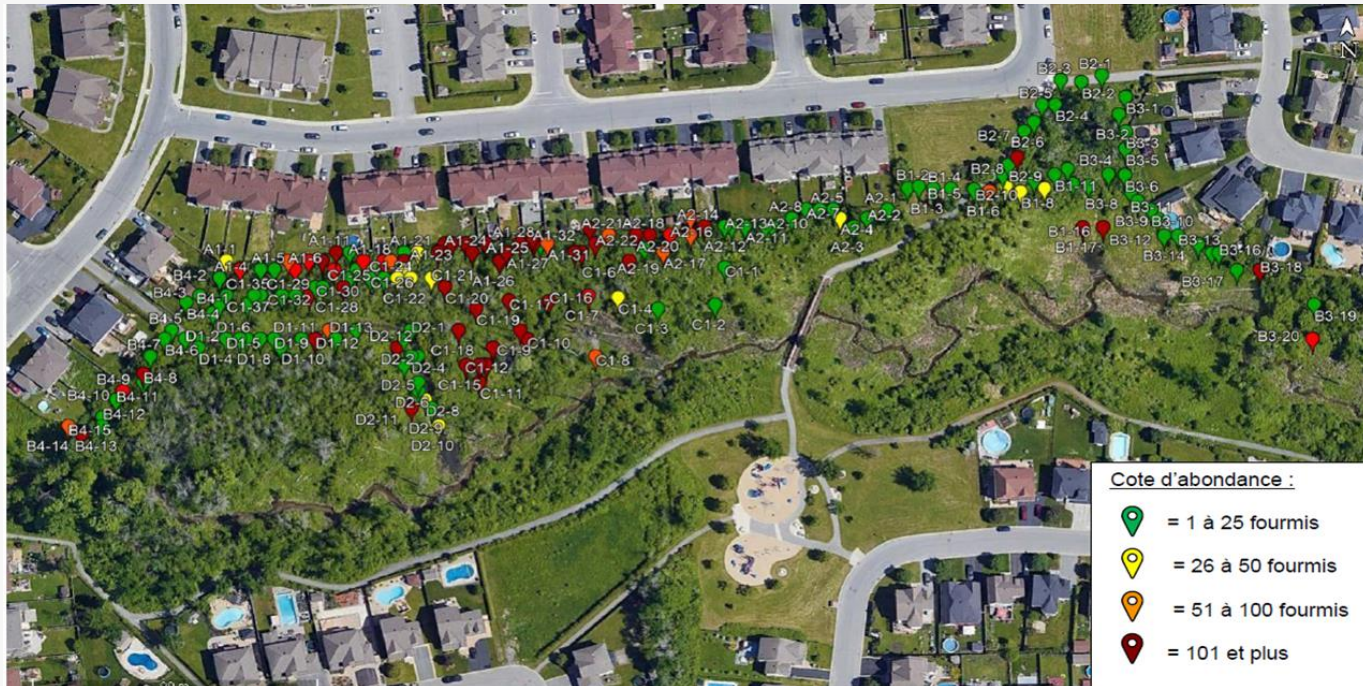
- Les groupements floristiques ne sont pas d'un intérêt particulier sur le plan de la biodiversité puisqu'ils ne possèdent pas une diversité faunique élevée et que leur diversité floristique est homogène et faible.
- Les boisés sont considérés comme très urbanisés et perturbés par les espèces exotiques envahissantes (nerprun).
- Plusieurs des zones visées pour les interventions se situent en milieux humides ou en bandes riveraines et nécessitent une autorisation ministérielle.
- Pour les espèces à statut précaire, une validation supplémentaire sera effectuée au printemps si nécessaire.

Avancement du dossier – analyse des scénarios

1. **Coupe de bordure** : option ayant le plus fort potentiel de résultat = rendre l'habitat de la fourmi rouge hostile.
2. **Éclaircissement par coupe jardinière** : effet que partiel du résultat et peu durable.
3. **Mise en place d'une bande de plastique noir** : à tester après une coupe de bordure.
4. **Installation de dalles-pièges** : nécessite l'utilisation de pesticides sans assurance de résultat pour l'ensemble du boisé et les terrains des citoyens.
5. **Introduction de colonies compétitrices** : pour l'instant aucun projet similaire n'a été réalisé et ce serait donc dans une phase ultérieure pour des fins de recherche.

Avancement du dossier – analyse des scénarios

Inventaire boisé d'Andromède - 2021



- Problématique importante de fourmis rouges européennes dans le boisé d'Andromède.
- Contrainte d'intervention au printemps et en été (propagation des colonies).

Avancement du dossier – proposition des travaux



Phase 1 : Boisé Andromède Sans autorisation ministérielle

Hiver 2025

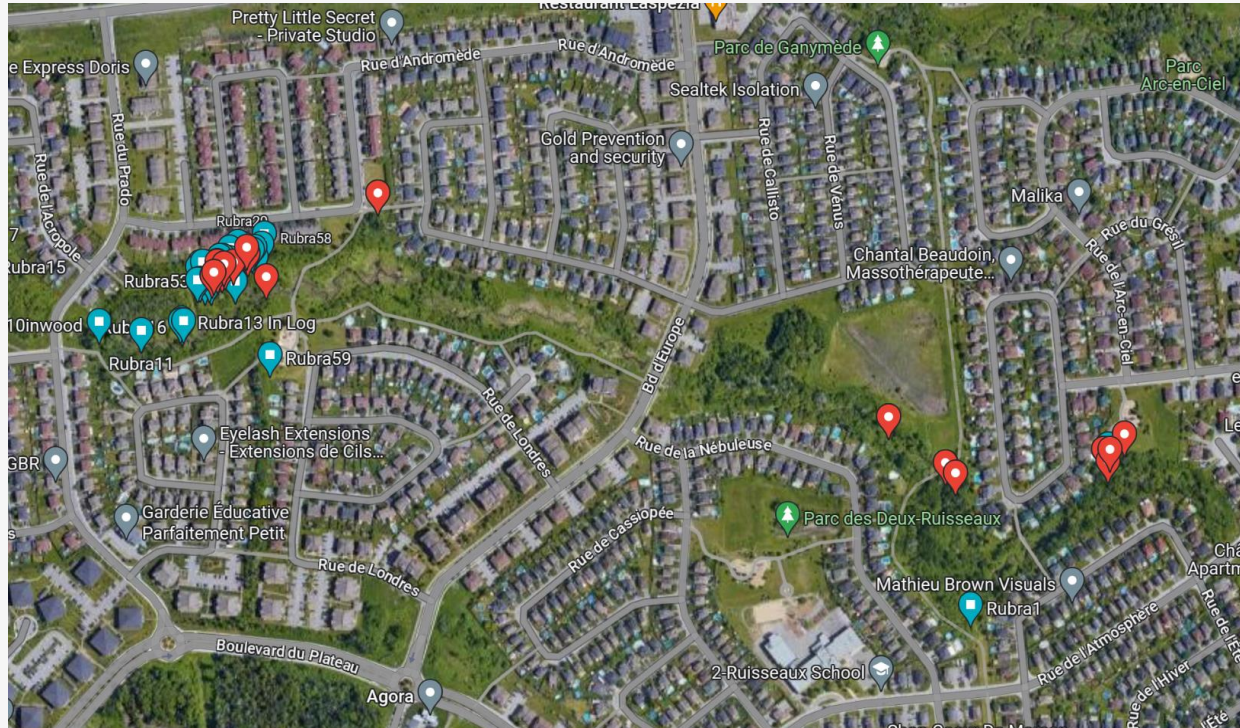
- Envoie d'une lettre aux résidents.
- Coupe de bordure de 10 mètres.
- Incinération des résidus.

Été 2025

- Installation d'une toile noire.
- Suivi des travaux et des aménagements.

Fourmis rouges européennes – Avancement et prochaines étapes

Avancement du dossier – proposition des travaux



Phase 2 : Ganymède et de la Rosée

Avec autorisation ministérielle

2026 - 2027

- Coupe de bordure de 10 mètres.
- Incinération des résidus.
- Installation d'une toile noire.

Fourmis rouges européennes – Avancement et prochaines étapes

Prochaines étapes

Prochaines étapes

Étapes prévues	Échéance
Dépôt autorisation ministérielle	Février 2025
Envoie d'une lettre aux résidents rue d'Andromède et Prado	Fin février 2025
Début des travaux dans le boisé d'Andromède	Février - mars 2025
Inventaires écologiques supplémentaires	Printemps 2025
Installation de la bâche dans le boisé d'Andromède et suivi des travaux réalisés	Été 2025
Réception de l'autorisation ministérielle	Fin été – automne 2025
Évaluation et planification des travaux dans le boisé Ganymède et de la Rosée	Automne 2025
Présentation des scénarios envisagés au conseil municipal	Automne 2025
Début des travaux boisés Ganymède et de la Rosée	Hiver 2026

Questions et commentaires?



GATINEAU